

PLU



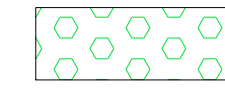
Plan Local d'Urbanisme

Plan de règlement

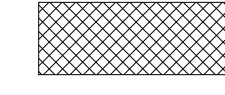
Edition du :
20 Avril 2015

1/2000e

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

-  Limite de zone
- UA** Désignation de la zone
-  21 m Profondeur de la zone
-  Eléments de paysage au titre de l'article L123-1-5-7°

EMPLACEMENTS RESERVES (ER)

-  E.R. à créer
- 1** Numéro de l'E.R.

N°	Type	Bénéficiaire
1	Elargissement à 6m de la Rue des Champs	Commune
2	Elargissement du carrefour entre la Rue du Moulin et la Rue du Clocher	Commune
3	Création d'un accès à la zone IAUh	Commune
4	Elargissement à 6m de la voie d'accès à la zone IAUh en prolongement de la Rue de Molsheim	Commune
5	Elargissement à 6m de la Rue des Forgerons	Commune
6	Création d'une voie à 6m d'emprise pour la desserte de la zone IAUh	Commune



Nota : Dans les zones constructibles, la constructibilité peut être limitée par des marges de recul figurant dans le règlement